

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE JAILLANS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
 DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
 MUNICIPAL**

L'an deux mil VINGT TROIS le 27 FEVRIER à 19 h, le Conseil Municipal de la commune de JAILLANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de M. FOURNAT JEAN-NOËL, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 14

Quorum à atteindre : 8

Présents : 12 Votants : 14

Date de la convocation : 21/02/2023

Présents : FOURNAT Jean-Noël, VALLA Christophe, DE ROSSI Virginie, DILLENSEGER Sylvain, VINCENT Annick, DUMARCHE Olivier, MUNIER Daniel, BOUVERON Grégory, ROYER Fabrice, BELLE Christine, BONNET Alain, PRUVOST Brigitte

Secrétaire de séance : M. VALLA Christophe

ABSENTS EXCUSES :

Mme HAFSOUNI Marjory ayant donné pouvoir à M. DUMARCHE Olivier

Mme SERRET Lorane ayant donné pouvoir à Mme BELLE Christine

2023-10 INSTALLATION ILOT CENTRAL DE SECURITE ENTRE LA SALLE DES FETES ET L'ECOLE PRIMAIRE DE JAILLANS

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal dans le cadre de l'amélioration de la sécurité dans la traverse du village de Jaillans, dont l'estimatif est de :

2 273,00 € H.T. de solliciter le DEPARTEMENT au titre des AMENDES DE POLICE afin de mener à bien ce projet.

Oui l'exposé de Monsieur le Maire, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et légalement représentés :

- **DECIDE** de solliciter :
- **Le DEPARTEMENT au titre des AMENDES DE POLICE**
- **DIT** que ces travaux rentrent dans le cadre des de la sécurité aux abords de l'école primaire
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette demande.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur le plan de financement du projet énuméré ci-dessous :

- **ADOpte** le programme de l'opération, les enveloppes financières ainsi que le plan de financement pour l'année 2023, dont détail ci-dessous :

PLAN DE FINANCEMENT

INSTALLATION D'UN ILOT CENTRAL POUR LA SECURISATION ENTRE LA SALLE DES FETES ET L'ECOLE PRIMAIRE DE JAILLANS

ESTIMATION DEPENSES	MONTANT H.T.	AIDES ATTENDUES	AUTOFINANCEMENT
INSTALLATION D'UN ILOT CENTRAL POUR LA SECURISATION AUX ABORDS DE LA SALLE DES FETES ET DE L'ECOLE PRIMAIRE	2 273,00 €	AMENDES DE POLICE	
TOTAUX	2 273,00 €		

AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

Accusé de réception – ministère de l'Intérieur 026-212603815-20230227-Delib2023_10 DE
 Accusé certifié exécutoire : 06/03/2023 Publication le 06/03/2023

2023-13 : BUDGET COMMUNE 2023 – SUBVENTIONS VERSEES AUX DIFFERENTES ASSOCIATIONS

En vue de la préparation du budget primitif 2023, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il convient, comme chaque année, de fixer le montant des subventions versées aux différentes associations.

Après en avoir délibéré, **Le Conseil Municipal,**

DECIDE de verser aux différentes associations les subventions suivantes :

		B.P. antérieur	Réalizations	Vote
6574	<u>Subventions aux Associations</u>	16 220,00 €	16 538,17€	18 270,00 €
	ASSOCIATIONS LOCALES			3 200,00 €
	Les amis de Jaillans	200,00 €	200,00 €	200,00 €
	Comité des fêtes	200,00 €	200,00 €	200,00 €
	Comité des fêtes Forfait annuel feu d'artifice	1 800,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €
	Comité des fêtes subvention exceptionnelle 70 ans de Jaillans	2 000,00 €	0	0 €
	Club des Boutons d'Or	200,00 €	200,00 €	200,00 €

Le sou des écoles	200,00 €	200,00 €	200,00 €
ACCA JAILLANS -Chasse	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Que JAILLANS SCENE	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Tennis Club	0	0	200,00 €
ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES			650,00 €
Rugby Club Eymeux	150,00 €	150,00 €	150,00 €
APE Maternelle de l'Ecancière	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Bibliothèque municipale	150,00 €	150,00 €	150,00 €
Espérance Hostunoise	150,00 €	150,00 €	150,00 €
ASSOCIATIONS AUTRES : SANTE			200,00 €
Vaincre la mucoviscidose	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Centre Léon Bérard	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Paralysés de France	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Sclérosés en plaque	50,00 €	50,00 €	50,00 €
ASSOCIATIONS FAMILLES RURALES			12 770,00 €
Familles rurales (fonctionnement)	770,00	770,00 €	770,00 €
Familles rurales (Accueil périscolaire)	6 000,00 €	9 603,98 €	10 000,00 €
Familles rurales (Rythmes scolaires)	0	0	0
Familles Rurales (Mercredis loisirs)	3 000,00 €	1 714,19 €	2 000,00 €
AUTRES ASSOCIATIONS			1 450,00 €
ADMR	300,00 €	300,00 €	300,00 €
Amicale du personnel du canton	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Resto du cœur	50,00 €	50,00 €	50,00 €
FNACA	50,00 €	50,00 €	50,00 €
ONAC Bleuets de France	50,00 €	50,00 €	50,00 €
MEMOIRE DE LA DROME	58,00 €	58,00 €	50,00 €
Salon du livre Chatillon St Jean - APAE	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Festival des Chapelles Royans-Vercors	0	0	500,00 €
Drômans Cadences – les 4 saisons de Vivaldi	0	0	300,00 €
ADAPAEI	50,00 €	50,00 €	50,00 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14	0	0

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur 026-212603815-20230227-Delib2023_13 DE

Accusé certifié exécutoire : 09/03/2023 Publication le 09/03/2023

FEUILLET DE CLOTURE
REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 FEVRIER 2023
A 19 H EN MAIRIE

MEMBRES DU CONSEIL	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIRS
FOURNAT Jean-Noël	X		
VALLA Christophe	X		
DE ROSSI Virginie	X		
DILLESEGER Sylvain	X		
VINCENT Annick	X		
DUMARCHE Olivier	X		
SERRET Lorane		X	BELLE Christine
MUNIER Daniel	X		
BOUVERON Grégory	X		
ROYER Fabrice	X		
BONNET Alain	X		
BELLE Christine	X		
PRUVOST Brigitte	X		
HAFSOUNY Marjory		X	DUMARCHE Olivier

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 FEVRIER 2023**

N° ORDRE	N° DELIBERATION	OBJET
1	2023-10	Installation îlot central de sécurité entre la salle des fêtes et l'école primaire de Jaillans : Amende de police 2023
2	2023-13	Budget commune 2023 : subventions versées aux différentes associations
4		
5		
6		
7		
8		
9		
11		
12		
Signature du Maire		
Signature du secrétaire de séance VALLA Christophe		